

Liste des délibérations proposées aux conseillers municipaux lors de la séance du 28 juin 2023

Numéro	Objet	Résultat du vote
	Désignation du secrétaire de séance	Françoise CHASTEL
	Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 mars 2023	Unanimité
D-2023-018	FINANCES - Budget principal : attribution de subventions aux associations au titre de l'exercice 2023	Unanimité des suffrages exprimés (15 « pour », 1 « abstention »)
D-2023-019	FINANCES – Budget annexe du port : attribution de subventions aux associations à caractère « nautique » au titre de l'exercice 2023	Unanimité
D-2023-020	INTERCOMMUNALITE – Transfert de la compétence supplémentaire en matière de définition, mise en œuvre et pilotage d'une politique « Eviter, Réduire, Compenser » sur le territoire de SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE et adoption d'une charte d'engagement	Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide de reporter le présent projet de délibération à la séance du Conseil municipal du 19 juillet 2023
D-2023-021	ENFANCE – JEUNESSE – Approbation du règlement intérieur modifié de l'Accueil collectif de mineurs Le Naissain	Unanimité
D-2023-022	ENFANCE – JEUNESSE – Autorisation de prise en charge des frais de transport scolaire dans le cadre de la participation des enfants de l'école maternelle et élémentaire de BOUZIGUES aux spectacles présentés par le Théâtre Molière de SETE	Unanimité
D-2023-023	RESSOURCES HUMAINES – Délibération portant création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité en vertu de l'article L.332-23 1° du Code général de la fonction publique	Unanimité
D-2023-024	RESSOURCES HUMAINES – Approbation de la convention de mise à disposition d'un adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe auprès de la Commune de BOUZIGUES et autorisation de signature	Unanimité
D-2023-025	RESSOURCES HUMAINES – Approbation de la convention d'adhésion à la mission d'appui et de soutien à la prévention des risques professionnels et autorisation de recette	Unanimité
D-2023-026	ADMINISTRATION GENERALE – Etablissement de la liste des jurés d'assises pour l'année 2024	ERRERE Gilbert, Georges, Gabriel LARGER Candice, Angélique, Jeanne CHEVREAU Jean, Michel, Henri

COMMUNICATION SUR LES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

N° décision	Date décision	Objet
DM-2023-006	03 mai 2023	Acquisition d'un bien cadastré section AA n° 18 par voie de préemption au titre des Espaces naturels sensibles
DM-2023-007	06 juin 2023	Mouvement de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections
DM-2023-008	13 juin 2023	Convention de partenariat avec SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE dans le cadre des manifestations agritouristiques – année 2023

Conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, le présent document doit être affiché à la Mairie et publié sur le site internet de la Commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen des délibérations par le Conseil municipal.

AFFICHAGE : 05 juillet 2023